



TROIS MONTAGNES

Orford, 29 juin 2005

FAPAQ

Ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs,
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,
Ministre Thomas J. Mulcair,

Monsieur le Ministre,

Nul besoin d'une longue introduction concernant l'historique du projet de développement du Mont Orford; vous connaissez sans doute très bien le dossier et les différents ministères mentionnés ci-haut nous ont appuyé et ont collaboré à l'élaboration du plan directeur. Comme nous, votre ministère (à l'époque la FAPAQ) était d'avis que seul un projet de développement immobilier assurerait la viabilité du centre de ski, qui est non rentable depuis les 45 dernières années, et le bail fut conclu sur la foi de cette prémisse et sur celle de l'engagement du gouvernement du Québec de collaborer étroitement à l'atteinte de cet objectif.

En partenariat avec différents intervenants, dont des délégués de votre ministère, nous devons travailler à élaborer des plans qui sauraient répondre aux besoins de la station de ski et tous comprenaient qu'une modification des limites du parc s'imposait, et qu'il était possible d'y parvenir dans le respect de l'environnement.

C'est l'objectif qui devait gouverner le travail de vos représentants. Pendant toutes ces années, nous avons cru à maintes reprises à l'annonce de l'échange de terrains qui permettrait la réalisation du projet commun et nous avons investi d'importantes sommes d'argent pour la restauration du centre de ski sur l'assurance de la collaboration, de bonne foi, de la part du gouvernement du Québec, à l'atteinte de cet objectif.

Aujourd'hui le 29 juin 2005, après plus de quatre ans de négociations et de discussions avec différents ministères, après s'être plié aux recommandations et avoir soumis plusieurs études d'impacts commandées par les différents ministères, après avoir fait l'acquisition de terrains hors parc, suite à la révision complète du premier plan directeur et à la préparation d'un second plan, suite à deux séries d'audiences et après avoir investi plus de 20 millions de dollars dans la station, nous sommes toujours sans réponse.

Nous croyons avoir fait tout ce qui nous a été demandé et ce, dans des délais des plus raisonnables, pour vous fournir tous les outils nécessaires à la prise de décision.

Par contre, nous devons constater que vous avez gravement manqué à vos propres obligations, et nous en subissons maintenant un préjudice grave.

En effet, à l'aube de la saison de ski et à la veille de l'événement automnal *La Flambée des couleurs*, nous demeurons toujours dans l'incertitude. Tout comme *La Flambée des couleurs*, la saison de ski est grandement menacée et chaque jour qui s'écoule la met de plus en plus en péril! À pareille date dans les années passées, plus de la moitié de nos passes de saisons était vendue et il ne restait que peu de places à notre École de ski. Aujourd'hui, aucune passe n'a encore été vendue, notre École de ski est vide, nos employés vivent dans l'incertitude et face à cette situation qui perdure, nous perdons notre clientèle au profit des autres centres de ski.

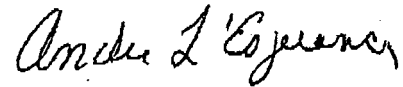
Nous vous avons maintes fois expliqué l'urgence de la situation; suite au dépôt du rapport du BAPE, dans une lettre qui vous a été acheminée le 30 mai dernier et lors de nos rencontres avec Monsieur Gaudreau et son équipe. Entre-temps, les dépenses s'accumulent et des investissements sont nécessaires pour le démarrage des prochaines saisons. Plus d'un million de dollars ont été réinjectés pour couvrir les dépenses des trois derniers mois et un autre million est requis pour la préparation de *La Flambée des couleurs* et de la prochaine saison d'hiver. Si nous ne débutons pas les travaux dans les prochains jours, il sera techniquement impossible de réaliser tout ce qu'il y a à faire à temps.

Depuis lundi le 20 juin, nous avons placé plusieurs appels et personne de votre ministère n'a daigné nous rappeler. Nous devons en venir à l'évidence.

Mont Orford Inc. avait droit d'exiger l'exécution de la pleine mesure de l'obligation de collaboration à laquelle vous avez gravement manqué et elle est contrainte de vous aviser, à regret, qu'elle devra entreprendre à l'encontre du gouvernement du Québec les procédures nécessaires pour faire résilier son bail et pour recouvrer, à titre de dommages-intérêts, le plein montant de son investissement, actuellement évalué à environ 20 millions de dollars, en plus de ses autres pertes subies et gains manqués, dont elle est présentement à évaluer l'ampleur.

Nous avons toujours à cœur le maintien des emplois, actuellement en jeu, et nous souhaitons que la station puisse demeurer ouverte. Nous sommes disposés à vous rencontrer pour négocier les modalités du transfert de la gestion du centre de ski au gouvernement du Québec, dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre Mulcair, l'assurance de notre considération distinguée.



André L'Espérance
Président-Directeur général
pour Mont Orford Inc.

c.c. Monsieur Jean Charest, Député de Sherbrooke et Premier Ministre du Québec

Monsieur Pierre Reid, Député d'Orford